

REGLEMENTS SPORTIFS DES COMPETITIONS SAISON 2023



COMITE NATATION DEPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE (CND24)

<http://www.cd24natation.com>

<https://www.facebook.com/people/Comit%C3%A9-de-Natation-Dordogne/61550477305005/>

DOCUMENT N° 2023 CND24 SPF RG 001-04

Approuvé en AG du 25 février 2023

Modifiés suite à réunion commission sportive du jeudi 2 novembre 2023

SOMMAIRE

1. Préambule	4
2. Les catégories 2023	6
3. Ecole de natation Française (ENF)	6
3.1.1 Sauv'nage	6
3.1.2 Pass'sport de l'eau	6
3.1.3 Pass'compétition natation course	6
3.1.4 Formations fédérales	6
4. Programme et réglementation des compétitions 2023	6
4.1 Programme sportif	7
4.1.1 Principe d'accèsion aux évènements nationaux	8
4.1.2 Principe d'accèsion aux évènements régionaux	8
4.1.3 Principe d'accèsion aux évènements départementaux	9
4.1.4 Les Avenirs	9
4.1.5 Les Benjamins	12
4.1.6 Les Juniors / Séniors	17
4.2 Programme des compétitions toutes catégories	17
5. Officiels	18
4.1 Règlement	19
4.2 Examens et recyclage:	22
6. Droits d'engagements	25
7. Stages nageurs	26
8. Règlement intérieur au bon déroulement des compétitions en Dordogne	27
9. Horaires et lieux des compétitions	30
10. Remboursement des frais	31
11. Contacts des responsables du Comité Départemental de Natation	33
12. Calendrier sportif	34
12.1 Natation course	34
12.2 Fiches des compétitions Natation course	36
12.2.1 Circuit qualificatif Nouvelle Aquitaine : JOQUA 1	36
12.2.2 Circuit qualificatif Nouvelle Aquitaine : JOQUA 2 (Regroupement 24/47)	37
12.2.3 Circuit qualificatif Nouvelle Aquitaine : JOQUA 3	38
12.2.4 Circuit qualificatif Nouvelle Aquitaine : JOQUA 4	39
12.2.5 Circuit qualificatif Nouvelle Aquitaine : JOQUA 5 (Regroupement 24/47)	40
12.2.6 Interclubs Avenirs 24/47	41
12.2.7 Interclubs Benjamins 24/47	42
12.2.8 Circuit qualificatif Nouvelle Aquitaine : JOQUA 6	43
12.2.9 Circuit qualificatif Nouvelle Aquitaine : Championnat départemental été	44
12.2.10 Circuit qualificatif Nouvelle Aquitaine : JOQUA 7 Challenge vitesse	46
12.2.11 Circuit qualificatif Nouvelle Aquitaine : JOQUA 8	47
12.2.12 Interclubs TC 24/47	48
12.2.13 Championnat de Dordogne hiver	49
12.2.14 Coupe de Noël 24/47	51
12.3 Calendrier FFN NC	52
12.4 Calendrier Ligue NC	52
12.5 Natation Artistique	53
12.6 Natation Maîtres	54



HORIZON 2024



<http://www.cd24natation.com> <https://www.instagram.com/cd24natation>
<https://www.facebook.com/Natation24>

- 13. Documents annexes consultables sur le site du comité Départemental de natation de la Dordogne 55
- 14. Merci 56



MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

CNDS

AGENCE NATIONALE DU SPORT

Dordogne PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT | dordogne.fr



LE GRAND Périgueux
Communauté d'Agglomération

BERGERAC SUD DORDOGNE
la CAB

Communauté de communes
Ville de Montpon-Ménestérol

Isle Vern Salembre
Communauté de communes Pays Ribérois





<http://www.cd24natation.com> <https://www.instagram.com/cd24natation>
<https://www.facebook.com/Natation24>

HORIZON 2024



1. Préambule

Nous avons le plaisir de vous présenter les règlements sportifs Natation Course de la saison sportive 2023 pour la Dordogne.

Deuxième édition de son déroulement en année civile (du 1er janvier au 31 décembre), à l'instar de l'international.

2020-2021 aura été la saison test de ce changement, saison exceptionnellement étendue à 16 mois au sortir de la crise sanitaire de la COVID 19 qui nous aura tous éprouvés, sur tous les plans.

La réforme de la catégorie des Jeunes => Benjamins

Donner un rendez-vous national doit être réservé à un nombre restreint de nos jeunes. Le plus grand nombre doit vivre des expériences épanouissantes et enthousiasmantes dans un périmètre d'action beaucoup plus restreint et dont les limites géographiques de leurs propres Ligues sont plus propices à cette impératif besoin qu'une dimension nationale.

Construire une dynamique de performance, ordonner les caps à franchir en s'appuyant sur la valorisation d'un niveau départemental, d'un niveau de Ligue avant de viser ce niveau national sont les défis qui nous attendent.

Le programme 2023 a vocation d'apporter les premières pierres de ce retour à la raison : celui de **l'étagement des objectifs à atteindre**

Les préoccupations émergentes de ces analyses nous ont conduit à prendre une décision forte : celle de n'autoriser le port de vêtements techniques

(homologués FINA) lors des compétitions* qu'à partir de la catégorie Juniors et ce, dès le 1er janvier 2023.

Cette décision permet de faire valoir l'expression du travail des habilités motrices et aquatiques qui ne sont pas le pré carré des nageurs physiologiquement en avance sur les autres (que ce soit au niveau de la croissance ou du mois de naissance). Une note de cadrage viendra préciser tous les contours de cette disposition.

** Toutes les compétitions sont concernées par ce dispositif, que ce soit à l'échelon départemental, de Ligue et/ou national, et quelque soit le format des âges concernés, que ce soit par catégorie et/ou Toutes catégories. SEULE exception : les benjamins 2ème année (filles 13 ans nées en 2010) qui seront invitées par la Fédération Française de Natation à participer aux Championnats de France JUNIORS au titre des sélections pour la COMEN.*

Ce règlement départemental a pour objectif de compléter le règlement émis par la Ligue Nouvelle Aquitaine de Natation.



CNDS





HORIZON 2024



<http://www.cd24natation.com> <https://www.instagram.com/cd24natation>
<https://www.facebook.com/Natation24>

Les documents « *ANNUEL REGLEMENTS Natation course* » émis par la Fédération Française de Natation restent les documents de référence en cas de litige.

L'ensemble des élus du Comité Directeur, la commission sportive et les Présidents des clubs s'associent à moi pour vous souhaiter une très bonne saison 2023.

Laurent Pascaud

Président CND24



MINISTÈRE
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

CNDS

AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

Dordogne
PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT | dordogne.fr



LE GRAND
Périgueux
Communauté d'Agglomération

BERGERAC SUD DORDOGNE
la CAB

Communauté
de communes
Isle Vern Salembre
Montpon-Ménestérol



2. Les catégories 2023

	DAMES		MESSIEURS	
AVENIRS	11 ans et moins	2012 et après	12 ans et moins	2011 et après
BENJAMINS	12/13 ans	2011- 2010	13 à 14 ans	2010-2009
JUNIORS	14/17 ans	2009 à 2006	15 à 18 ans	2008 à 2005
SENIORS	18 ans et plus	2005 et avant	19 ans et plus	2004 et avant

3. Ecole de natation Française (ENF)

3.1.1 Sauv'nage

Voir réglementation ENF.

3.1.2 Pass'sport de l'eau

Voir réglementation ENF.

3.1.3 Pass'compétition natation course

Le Pass'compétition est bien maintenu au sein du dispositif de l'ENF, mais il n'est plus exigé comme prérequis pour s'inscrire en compétition. Seul le test du Sauv'Nage est obligatoire pour la catégorie Avenir.

Tout engagement pour une compétition via ExtraNat nécessite une licence compétiteur.

3.1.4 Formations fédérales

Pour les nageurs(euses) souhaitant s'inscrire dans les formations fédérales (Brevets Fédéraux et Moniteur Sportif de Natation) et devant justifier de l'obtention du Pass'compétition pour les disciplines Natation Course et Eau libre, une attestation sécurisée de 100 mètres 4 nages, réalisée lors d'une compétition du programme fédérale, sera délivrée, sur demande, par le DTN ou son représentant sur le territoire de la ligue régionale de natation concernée.

4. Programme et réglementation des compétitions 2023

La Fédération Française de Natation a souhaité modifier les saisons sportives en les calant du 1er janvier au 31 décembre de la même année.

Tout engagement pour une compétition via ExtraNat nécessite une licence compétiteur.

Le Pass'compétition est bien maintenu au sein du dispositif de l'ENF, mais il n'est plus exigé comme prérequis pour s'inscrire en compétition. Seul le test du Sauv'Nage est obligatoire pour la catégorie Avenir.

Le système des règlements sportifs en année civile est opérationnel avec le fonctionnement administratif de l'affiliation des clubs et la prise de licence des nageurs.

Ainsi, tout nageur pourra réaliser la saison 2023 complète en étant licencié du 1er janvier au 31 août et en ayant renouvelé sa licence à partir du 1er septembre.

Modification réglementaire importante :

A partir du 1er Janvier 2023, et pour toute la saison sportive, les vêtements techniques de natation homologués FINA (jammer, combinaison..) ne seront autorisés en compétition qu'à partir de la catégorie Juniors.



4.1 Programme sportif

L'objectif principal de la Fédération Française de Natation:

- faciliter l'accès à la performance vers les championnats nationaux
 - le programme sportif,
 - le mode de qualification
 - les grilles de temps
 - les AVENIRS
 - les BENJAMINS



HORIZON 2024



<http://www.cd24natation.com> <https://www.instagram.com/cd24natation>
<https://www.facebook.com/Natation24>

- les JUNIORS
 - les SENIORS
- Faciliter et fédérer l'action de tous les acteurs de la Natation
- les Championnats individuels départementaux, régionaux et nationaux
 - les compétitions par équipes (interclubs Avenirs, Benjamins et TC.)
 - les animations/compétitions estivales
 - les sélections départementales et au plus.
- Le classement national des clubs

4.1.1 Principe d'accession aux événements nationaux

Concernant les nageuses et nageurs des catégories Juniors et plus (filles 14 ans et plus, garçons 15 ans et plus) :

Ils devront avoir réalisé un temps limite dans l'épreuve à partir du 1er janvier 2022 jusqu'à la date limite de qualification de la compétition concernée.

Les temps de qualifications seront recherchés uniquement en bassin de 50m au sein des compétitions référencées ci-dessous :

- Championnats de France ELITE, JUNIORS, Benjamins (Benjamins 2ème année), Open d'Eté.
- Meetings internationaux organisés par la Fédération Française de Natation.
- Championnats de Nationale 2
- Championnats de Ligues
- Meetings nationaux labellisés (qualificatifs pour les Juniors, Nationale 2 et Elite)
- Meetings de Ligues labellisés (qualificatifs pour les Juniors)
- Compétitions inscrites aux calendriers LEN et FINA en bassin de 50 m uniquement.

4.1.2 Principe d'accession aux événements régionaux

La ligue Nouvelle -Aquitaine a la maîtrise des critères et des modalités d'accession qu'elle souhaite appliquer pour prendre part aux différents événements sportifs qu'elle organise en vue de l'accession aux événements nationaux cités ci-dessus et/ou dans le cadre de l'animation de son territoire.

Notre objectif, un programme sportif en fonction de l'étendue de notre territoire, de la répartition de nos structures, de notre population de nageurs **et de nos équipements**.

La participation d'un nageur aux championnats régionaux d'une autre Ligue ne peut se faire qu'à la condition expresse que les deux Ligues concernées soient sollicitées et que chacune donne son accord.



CNDS
COMMISSION NATIONALE
DU SPORT

AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

Dordogne
PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT | dordogne.fr



LE GRAND
Périgueux
Communauté d'Agglomération

la CAB
HERGAC SUB DORDOGNE



Isle Vern Salembre
Communauté de Communes
du Périgord



4.1.3 Principe d'accès aux événements départementaux

Le Comité Départemental a la maîtrise des critères et des modalités d'accès qu'elle souhaite appliquer pour prendre part aux différents événements sportifs qu'elle organise en vue de l'accès aux événements régionaux cités ci-dessus et/ou dans le cadre de l'animation de son territoire (trophées Avenirs et Benjamins). Notre objectif, un programme sportif en fonction de la répartition de nos structures, de notre population de nageurs **et de nos équipements** sur le territoire. La participation d'un nageur sur des compétitions hors département d'appartenance ne peut se faire qu'à la condition expresse que les deux Comités Départementaux concernées soient sollicités et que chacun donne son accord.

Le comité Départemental met en place en accord avec les directives de la Fédération Française de Natation et celles de la Ligue de Natation Nouvelle Aquitaine le programme ci-dessous.

4.1.4 Les Avenirs

Le parcours individuel Avenirs est géré entièrement par les départements dans le respect des règlements FFN et ENF.

L'idée de ce programme Avenirs est de redonner du plaisir, de l'amusement sportif à cette catégorie en créant un sentiment d'appartenance à un groupe / équipe, un club un département et de pouvoir combiner l'effort de l'apprentissage à la compétition de manière ludique autour de relais aire d'animation avec d'autres catégories, mixte ou en mixant les nageurs de clubs.

2 types de compétitions sont proposées aux Avenirs

➤ Individuelles (uniquement pour la Dordogne). **Il n'y a pas de classements trophées Avenirs au niveau National, uniquement un listing des participants.**

- Trophée du 4Nageurs :
avoir nagé 25 Papillon-25 Dos-25 Brasse-25 NL
- Trophée du Nageur Complet :
avoir nagé 100 4N - 200 NL – un 25 mètres de spécialité* (soit 25m Dos ou brasse ou papillon)

(*) Les 25m n'ayant pas de point à la table de cotation il sera appliqué le calcul suivant :

- Temps du 25m doublé pour avoir un temps sur 50m
- Nombre de points du 50m divisé par deux pour donner un nombre de points sur le 25m

➤ Par équipes

Coupe Interclubs Avenirs déléguée aux départements ou territoires au niveau organisationnel dans le respect des règlements FFN.

Règlement des trophées :

- La règle du départ unique n'est pas appliquée à cette catégorie d'âge. (Faux-départ technique).
 - Si un nageur Avenirs déclenche un faux départ, un deuxième départ sera ordonné pour l'ensemble des nageurs de la série y compris ceux des catégories supérieures.
 - Si un nageur des catégories supérieures à la catégorie Avenirs déclenche un faux départ, ce même nageur sera directement disqualifié ainsi que les nageurs qui s'élanceraient suite à ce faux départ avant le signal de départ du starter. Seuls les nageurs de la catégorie Avenirs auront droit à un second départ ainsi que les nageurs des autres catégories non impliqués.
- Classement du trophée complet uniquement dans le département au cumul des points (table de cotation). **Le meilleurs temps d'une même nage sera pris en compte si nagé plusieurs fois.**
- Classement du trophée 4 Nageurs uniquement dans le département au **cumul des temps**. Le meilleurs temps d'une même nage sera pris en compte si nagé plusieurs fois.
- Période du trophée :
 - Trophée hiver 2023 du 1 janvier au 31 mars
 - Trophée Printemps du 1 avril au 15 juillet
 - Trophée Automne du 1 octobre au 31 décembre
- Les nageurs Avenirs 3 ont la possibilité de se qualifier (si engagé en compétitions qualificatives) pour les compétitions régionales si le temps de la grille Benjamin 1 est réalisé.
- Les engagements se font **sur une compétition séparée « Trophée Avenirs du 4 Nageurs et Nageurs complets » qui permettra aussi de valider des pass'compétitions (voir ENF)** le mercredi qui précède sur extranat selon les tarifs chapitre 6 du présent règlement. **Le 200NL sera uniquement au programme de la compétition Toutes catégories.**
- Les sessions des compétitions avenir sont planifiées dans le calendrier départemental et sont intégrées aux JOQUA et lors des championnats départementaux.
- Sont exclus de ces classements
 - Les compétitions par équipe,
 - Les compétitions hors du département. Uniquement les JOQUA et les championnats départementaux Hiver et été seront pris en compte, les regroupements 24/47 entrent dans ce classement
 - Les compétitions régionales.



<http://www.cd24natation.com> <https://www.instagram.com/cd24natation>
<https://www.facebook.com/Natation24>

HORIZON 2024



MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

CNDS

COMITÉ NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT



Récompenses :

- Avenirs 1 et 2 confondus
- Avenirs 3
- Podiums Dames et Messieurs avec remise d'une médaille + pour les
 - Trophées Hiver : Tee shirt
 - Trophées Printemps : Bonnet
 - Trophées Automne : Gourde ou filet.
- Classement annuel à la table de cotation. Le cumul des 3 trophées (hiver – été – Automne). Podiums Dames et Messieurs avec remise d'une médaille et d'un sac à dos CND24.
- Le nageur « combatif » toute année d'âge confondu de cette catégorie en Dames et Messieurs calculé au cumul des épreuves disputées (non forfait ou disqualifié) uniquement sur les compétitions en Dordogne.
 - 1 point par épreuve disputée
 - 2 points par épreuve de relais disputée.
 - Le nageur et la nageuse ayant le plus de points à la fin de la saison recevra une récompense pour sa combativité tout au long de l'année (enceinte audio) lors de l'AG du comité.

4.1.5 Les Benjamins



Une première partie (six mois) dont l'objectif est de se qualifier à la webconfront@tion Benjamine organisée le 01 et 02 juillet à POITIERS. Le département et la Ligue proposent des compétitions qui permettent de progresser pendant ces 6 mois.

Période Janvier, Février, Mars

Pour cela, les départements sur la période de **janvier, février et mars** organisent (une fois par mois) des compétitions où le nageur (se) benjamins(es) doit vivre des expériences inhabituelles. Privilégier les trophées, les challenges de spécialités, les relais.

Aucuns temps ne seront pris en considération du fait de la période de formation du nageur.

Seules les performances des challenges du 4 nageurs et du nageurs complets, sont pris en compte du 01 janvier au 03 décembre.

Période Avril, Mai, Juin

En Avril, Mai et Juin, le nageur benjamin participe à des formats de compétitions plus classiques (FINA) que le département et la ligue lui propose.

Des championnats départementaux et autres, des meetings labellisés par la ligue et non pas par la FFN, organisés par des clubs un objectif commun, se qualifier à la webconfront@tion Benjamine de la ligue le 01 et 02 juillet à POITIERS.



La webconfront@tion est un outil informatique développé par la Fédération Française de Natation pour regrouper plusieurs compétitions qui se déroulent dans plein d'endroits différents, en UNE SEULE. Sur ffn.extranat.fr, cette compétition géante permet de classer tous les nageurs français comme si ils avaient participé à la même compétition, au même moment.

Les grilles de temps seront publiées pour se qualifier « au second tour », (grilles de temps, pondérées pour tous les nageur(se)s qui seront né(e)s au second semestre (du 1er juillet au 31 décembre). Cette période de qualification s'étalera du 01 au 26 novembre.

Pendant la période du 1er semestre le département mettra tout en tout œuvre pour préparer la Coupe de France des Départements.

La coupe des départements se déroulera les 03 et 04 juin 2023. Les 16 premiers départements de France (filles et garçons) seront qualifiés pour la finale nationale, juste avant les championnats de France Benjamins en décembre 2023.

<http://www.cd24natation.com> <https://www.instagram.com/cd24natation>
<https://www.facebook.com/Natation24>



Départements

Pendant cette période, je mettrai tout en oeuvre pour participer aux regroupements que mon département organisera pour préparer la Coupe de France des Départements. Ma Ligue regroupera tous ses départements pour disputer la compétition qui permettra peut-être à mon département d'être dans les 16 premiers de France qualifiés pour la finale, juste avant les championnats de France

Benjamins en décembre.



Je prendrai quelques semaines de repos et profiterai de ma famille et de mes amis.

AOÛT

Selon ce qu'aura prévu mon club, je reprendrai le chemin de l'entraînement fin août début septembre. Je renouvellerai ma licence FFN. Si je suis déjà qualifié(e) aux Championnats de France Benjamins, je me concentrerai sur cet objectif. Si ce n'est pas le cas, je mettrai tout en oeuvre pour y arriver en profitant du travail effectué au premier semestre et du repos des vacances.

SEPTEMBRE

OCTOBRE

Période Novembre

Novembre, le département mettra tout en oeuvre pour organiser des compétitions qualificatives aux championnats de ligue organisés du 08 au 10/12/2023 et aux championnats de France BENJAMINS.

Les interclubs TC, date butoir le 19/11/23. (Qualificatifs pour les championnats de France Benjamins)

NOVEMBRE

Deux cas de figure pour aborder ce mois de novembre.

Je suis qualifié(e) aux championnats de France Benjamins :

Je profiterai de cette période pour les préparer en travaillant bien à l'entraînement et je disputerai quelques compétitions de préparation.

Je ne suis pas qualifié(e) aux championnats de France Benjamins :

Je tenterai de faire les temps de qualification. La Fédération Française de Natation me proposera plusieurs compétitions :

- Interclubs Toutes Catégories => pris en compte jusqu'au 19 novembre
- Mes Championnats de Ligues si ils sont organisés avant le 26 novembre
- Mes Championnats Départementaux d'Automne si ils sont organisés avant 26 novembre

Trophées Benjamins

Pendant toute la saison, les épreuves sont prises en compte du 01 janvier jusqu'au 3 décembre pour calculer les Trophées Benjamins.

Le nageur(se) est qualifié directement aux Championnats de France Benjamins en se classant dans les premiers Trophée 4 nageur(se) Trophée nageur(se) complet(e) et seront libres de s'engager sur les courses de leurs choix, sans limitation en nombre d'épreuves.

TROPHÉES BENJAMINS

DE JANVIER
Pendant toute la saison, les épreuves que je nagerai jusqu'au 3 décembre seront prises en compte pour calculer les Trophées Benjamins. [Classements ici.](#)
À DECEMBRE

Je pourrai me qualifier directement aux Championnats de France Benjamins en me classant dans les premiers

	Trophée 4 nageur(se)		Trophée nageur(se) complet(e)	
Benjamins 1	6 ^{èmes}	6 ^{èmes}	6 ^{èmes}	6 ^{èmes}
Benjamins 2	8 ^{èmes}	8 ^{èmes}	8 ^{èmes}	8 ^{èmes}

Ce classement est géré par la FFN au travers d'extranat.

2 types de compétitions sont proposées

➤ Individuelles

• **LNA Challenge :**

Durant la période de validation du 01 avril au 30 juin 2023, trois meetings Labellisés par la ligue et non pas par la FFN sont organisés par des clubs et positionnés à un mois d'intervalle.

Le nageur(se) aura l'occasion de rencontrer des compétiteurs issus d'autres départements avec un objectif commun se qualifier à la webconfront@tion Benjamine de la ligue le 01 et 02 juillet.

- Le meeting Aimé BROUSTE organisé par les Girondins de Bordeaux Piscine Judaïque Jean BOITEUX Samedi 1er Avril et dimanche 2 Avril 2023 (3 réunions)
- Le meeting Arena trophée Christian LETEURE organisé par le Stade Poitevin Natation, piscine 57 Rue de la Ganterie à POITIERS le 06/07 et 8 mai 2023. (5 réunions)
- Le meeting Roger NOBLET organisé par l'Aviron Bayonnais piscine les Hauts de BAYONNE. Samedi 17 et dimanche 18 juin 2023. (3 réunions)

• **Trophée du 4 Nageurs :**

Calcul réalisé au cumul des points marqués

- Benjamins 1 : 100 papillon, 100 dos, 100 brasse et 100 nage libre.
- Benjamins 2 : 200 papillon, 200 dos, 200 brasse et 200 nage libre.

• **Trophée du Nageur Complet :**

Calcul réalisé au cumul des points marqués

- Benjamins 1 : 50 de spécialité* (le meilleur pris en compte), 200 4 nages, 400 nage libre.
- Benjamins 2 : 50 de spécialité* (le meilleur pris en compte), 400 4 nages, 800 nage libre ou 1500 nage libre

➤ Par équipes

Coupe Interclubs Benjamins déléguée aux départements ou territoires au niveau organisationnel dans le respect des règlements FFN.

4.1.5.1 Règlement des trophées :

- Classement du trophée au cumul des points (table de cotation). Le meilleurs temps d'une même nage sera pris en compte si nagé plusieurs fois.
- Période du trophée du 1er janvier au 3 décembre
- Les engagements se font le mercredi qui précède sur extranat selon les tarifs chapitre 6 du présent règlement.
- Sont exclus de ces classements
 - Les compétitions par équipe,
 - Les compétitions hors du département. Uniquement les JOQUA et les championnats départementaux Hiver et été seront pris en compte, les regroupements 24/47 entrent dans ce classement
 - Les compétitions régionales

4.1.5.2 Récompenses :

- Benjamins 1
- Benjamins 2
- Classement annuel. Podiums Dames et Messieurs avec remise d'une médaille et d'un sac à dos CND24.
- Le nageur « combatif » toute année d'âge confondu de cette catégorie en Dames et Messieurs calculé au cumul des épreuves disputées (non forfait ou disqualifié) uniquement sur les compétitions en Dordogne.
 - 2 points par épreuve disputée
 - 3 points par épreuve de relais disputée.
 - Le nageur et la nageuse ayant le plus de points à la fin de la saison recevra une récompense pour sa combativité tout au long de l'année (enceinte audio) lors de l'AG du comité.

4.1.6 Les Juniors / Séniors

2 types de compétitions sont proposées

➤ Individuelles

Journées qualificatives au niveau départemental pour se qualifier pour les meetings suivants :

- **Quatre meetings Nationaux 50m qualificatifs**

- Meeting de Brive 28 et 29 janvier (50m)
- Meeting d'Agen Paul MANDEX 29-30 avril et 01 mai (50m)
- Meeting des Girondins Jean BOITEUX 26-27-28 mai (50m)
- Meeting de Cognac le 03 et 04/11 (25m)

- **LNA TOUR : 3 meetings dont un organisé par la ligue NA**

- Qualificatif pour les championnats de France Juniors
- Soumis à une grille de temps selon un IRP

- **LNA Conférence** : destinée aux nageurs Juniors, non qualifiés aux France Juniors et N2

- Qualificatif pour le championnat de Ligue
- Soumis à une grille de temps selon un IRP
-

- **CHAMPIONNATS de ligue**

- Juin et décembre
- Soumis à une grille de temps selon un IRP

➤ Par équipes

Coupe Interclubs déléguée aux départements ou territoires au niveau organisationnel dans le respect des règlements FFN.

4.2 Programme des compétitions toutes catégories

Voir les fiches en annexe par course

5. Officiels

La saison 2023 est la troisième année de la réforme des Officiels mais en réalité la première mise en application. LA REFORME 2020

La nouvelle structuration repose sur 3 niveaux principaux définis selon les critères de connaissance du règlement et sur les types de compétences requises, tel que présenté dans le tableau ci-dessous :

Niveau	Critère de connaissance du règlement FINA	Compétences requises
1	Réduite (niveau d'entrée)	Pas de compétence spécifique
2	Partielle : limitée au champ d'intervention de l'officiel	Capacité à identifier des fautes, proposer et formaliser une disqualification
3	Totale : garantir le respect du règlement FINA dans son ensemble, ainsi que des autres règlements spécifiques	Capacité à manager une équipe Capacité à décider d'une disqualification Capacité à traiter une réclamation Capacité à superviser le chronométrage.

Partant de cette segmentation, le système des « officiels Natation Course » est structuré comme suit :

Titre	Fonctions (au sens du règlement FINA)	Commentaires
Chronométrateur	Chronométrateur Juge à l'arrivée	
Juge	Chronométrateur Chronométrateur en chef Juge à l'arrivée et juge à l'arrivée en chef Juge de virages et juge de virages en chef Juge de nage	
Starter	Chronométrateur Juge à l'arrivée et juge à l'arrivée en chef Juge de virages et juge de virages en chef Juges de nage Starter	Une qualification optionnelle qui fait appel à des compétences spécifiques pour le départ (maîtrise de soi, technicité...)
Juge-Arbitre	Chronométrateur Juge à l'arrivée et juge à l'arrivée en chef Juge de virages et juge de virages en chef Juges de nage Starter Superviseur Juge-Arbitre	Il manage la compétition dans son ensemble. Il est le garant du respect du règlement. Il anime le jury, le gestionnaire de la compétition, le superviseur.
Fédéral	Chronométrateur Juge à l'arrivée et juge à l'arrivée en chef Juge de virages et juge de virages en chef Juges de nage Starter Juge-Arbitre Juge en immersion (formation continue) Jury de tête de compétition nationale	Ne concerne que les officiels titulaires du titre « Juge-arbitre » Niveau d'accès aux jurys nationaux via le dispositif de formation continue (immersion) puis dans les jurys de tête des épreuves nationales. Le niveau « Fédéral » n'est pas un titre, mais un label attribué pour une période limitée dans le temps

4.1 Règlement

Avec la réforme des officiels tous les anciens titres C et B sont maintenus, ils permettront à leurs détenteurs de continuer à participer aux jurys dans les mêmes conditions qu'auparavant.



HORIZON 2024



<http://www.cd24natation.com> <https://www.instagram.com/cd24natation>
<https://www.facebook.com/Natation24>

Pour les compétitions régionales et plus, application du règlement Ligue Nouvelle Aquitaine de natation.

Le Jury minimum théorique est le suivant avec l'utilisation du chronométrage semi-automatique:

- Jury de tête : Juge arbitre et starter : **2 Officiels** nommés par le Comité Départemental
- 1 Officiel côté départ (1 contrôleur de virage départ/chrono) + 1 officiel contrôleur de virage côté virages par ligne, **soit 2 officiels par ligne. Sinon 3 officiels (1 chrono et 1 contrôleur de virage départ) + 1 juge de virage côté virages.**
- **1 juge d'arrivée** sinon le poste peut être assuré par le juge arbitre ou le starter
- **1 officiel** à la table d'appel
- **2 réservistes**

Ce qui représente à minima pour :

- les piscines 6 couloirs, de 14 à 18 officiels
- les piscines 4 couloirs, de 10 à 14 officiels

Cette organisation est préconisée à partir des Championnats Régionaux et doit s'appliquer en département avec quelques variantes qui sont à l'appréciation du Juge Arbitre.

Si par cas le nombre d'officiel est insuffisant, le juge arbitre peut modifier la compétition en réduisant le nombre de ligne et en tenant compte aussi des horaires des piscines ou annulera la compétition. En cas d'annulation de la compétition, celle-ci ne pourra pas être programmée à nouveau.

Sans officiel, pas de compétition.

Il convient que les clubs fournissent :

- 3 officiels de 1 à 5 nageurs
- 1 officiel supplémentaire par tranche de 5 nageurs
- 2 Officiels par équipe pour les Interclubs TC
- 2 Officiels par équipe pour les Interclubs Avenirs / Benjamins. En cas de Jury incomplet, les clubs du département compléteront pour que la compétition puisse se dérouler.



CNDS



<http://www.cd24natation.com> <https://www.instagram.com/cd24natation>
<https://www.facebook.com/Natation24>

Pour les clubs qui ont moins de 80 licenciés, il peut être compliqué de respecter ce contingent. Le référent des officiels analysera lors de chaque compétition avec discernement l'apport d'officiel. Un club plus important qui ferait l'impasse sur une compétition pourrait être pénalisé s'il ne met pas à disposition des officiels à cette compétition si celle-ci devait être annulée. Cette règle s'applique aussi aux clubs de moins de 80 licenciés.

- Club organisateur. Complétera les officiels manquants avec au minimum 3 officiels.
- Les clubs devront engager leurs officiels en même temps que les nageurs sur Extranat avant le mercredi précédant la compétition. Les clubs devront informer au préalable le lundi précédent la compétition la référente des officiels par mail à l'adresse cd24.officiels@ffnatationlna.fr, copie à l'adresse cd24@ffnatationlna.fr
- Possibilité d'échanger un officiel par un autre au sein d'un même club en cas d'impossibilité pour un officiel de venir ou qui ne pourrait participer qu'une demi-journée sur une compétition d'une journée. Le niveau de l'officiel devra être à minima le même. Un officiel d'un club ne peut pas remplacer un officiel d'un autre club.
- Les officiels engagés par les clubs doivent être présent sur la totalité des réunions d'une compétition même si le club n'engage pas de nageur sur une ou plusieurs réunions à l'exception d'une. En cas d'impossibilité d'être présent sur la totalité de la compétition, il y a possibilité d'échanger un officiel par un autre (article ci-dessus)

Pour respecter une unicité vestimentaire, la tenue blanche, pour les officiels, est de rigueur y compris pour les officiels qui passent leur examen.

Les portables, écouteurs, etc. sont interdits pendant la compétition sauf dérogation accordée par le Juge Arbitre de la compétition pour des raisons particulières (raisons familiales, astreintes, etc.).

Si par cas avec les règles énoncées ci-dessus il manquait des officiels (peut se produire sur des compétitions type demi-fond ou Interclubs Avenirs et Jeunes où certains clubs ne présentent pas de nageurs), les clubs qui engagent des nageurs devront compléter les officiels manquants sinon la compétition sera annulée.

Si nous devons faire appel à un jury de tête extérieur à notre département, une participation financière de 50€ sera demandé par club et par réunion, le comité prenant à sa charge le complément.

Une amende de 50€ par officiel manquant sera facturée au club ne respectant pas ces règles. Les clubs pourront être « défaillants » qu'une

<http://www.cd24natation.com> <https://www.instagram.com/cd24natation>
<https://www.facebook.com/Natation24>

seule fois, au-delà, la pénalité sera appliquée, 50 € par réunion (1 Officiel non fourni = pénalité).

En échange le comité s'engage à informer les clubs en retour des inscriptions s'il est possible de diminuer le nombre si par cas des clubs fournissent trop d'officiel.

Un bilan sera transmis après chaque compétition aux clubs.

Les clubs supports ont à leur charge lors d'une compétition :

- café/thé/jus de fruit, gâteaux au début de chaque réunion.
- Il est demandé aux clubs de mettre à disposition du café/thé à disposition durant la compétition.

4.2 Examens et recyclage:

Application de Circulaire du responsable régional ou départemental des officiels de Natation Course (mise à jour du 11 mai 2020, à effet au 1er septembre 2020)

- Examens : Inscriptions obligatoires auprès de la référente départementale des officiels à l'adresse cd24.officiels@ffnatationlna.fr, copie à l'adresse cd24@ffnatationlna.fr pour une bonne organisation.
- Recyclages : Un recyclage obligatoire aura lieu tous les deux ans . Un recyclage dit exceptionnel pourra être organisé à l'occasion des modifications du règlement. Il sera aussi obligatoire.

Le recyclage concerne :

- Les Juges Arbitres
 - Les juges
 - Les starters
 - Les Officiels B
- Dans le cas où un officiel, quelle que soit la catégorie, aura assuré moins du quota demandé par saison, devra obligatoirement suivre un recyclage collectif ou personnel. Ce choix restera de l'appréciation du formateur régional ou départemental. Dans le cas où cette dernière condition serait refusée par l'officiel concerné, celui-ci se verra retirer la validité de son titre pour la saison en cours.
 - Une ou plusieurs dates pourront être proposées et seront communiquées aux clubs. Le club où se déroulera le recyclage mettra à disposition une salle.
 - Le comité « jeune officiel » est reconduit et nous encourageons les clubs à engager un maximum de jeunes dans cette démarche dès 14 ans.



HORIZON 2024



<http://www.cd24natation.com> <https://www.instagram.com/cd24natation>
<https://www.facebook.com/Natation24>

- Détermination du nombre d'officiel départemental conforme au document « ANNUUEL REGLEMENTS 2023 » de la FFN

TEXTES DE REFERENCE :

Les officiels en activité doivent connaître les textes réglementaires qui régissent la discipline :

- Règlement World Aquatics de Natation Course pour l'olympiade 2023-2025 Mise à jour du 1 mars 2023.
- OFFICIELS REGLEMENT DE LA NATATION COURSE d'après le manuel AQUA 2023 version 1ier Mars 2023
- Les dispositions particulières prises par la FFN (Départs et chronométrages)
- Le règlement intérieur de la FFN publié chaque saison dans l'annuaire fédéral
- Le règlement sportif de la saison



MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

CNDS

AGENCE NATIONALE DU SPORT

Dordogne PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT | dordogne.fr



CDOS DORDOGNE

LE GRAND Périgueux
Communauté d'Agglomération

BERGERAC SUD DORDOGNE
la CAB

Communauté de communes

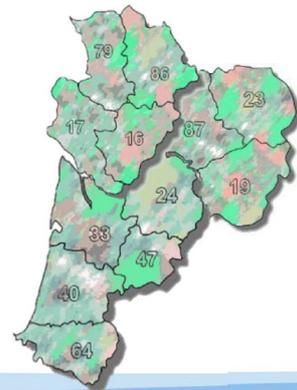
Isle Vern Salembre
Ville de Montpon-Ménestérol



Informations de la commission des officiels de la Ligue Nouvelle Aquitaine

Référents Départementaux :

- Charente : Gil **DURIEZ**
- Charente Maritime : Jimmy **PERSIGANT** – Patrick **SIMON**
- Corrèze : Alain **HARISBOURE** - Laurent **MANGUIN**
- Creuse : Charles **FREBY**
- Deux-Sèvres : Cécilia **VEILLON**
- Dordogne : Huguette **GAULIN** – Isabelle **GAULIN**
- Gironde : Vincent **RIBES** – Aurélien **FOUCHARD** – Laurent **CARRIÉ**
- Haute-Vienne : Laurent **LAMANILEVE** – Emmanuel **NARDOUX**
- Landes : - Josiane **BRIGADA** (Formations pratiques)
- Lot-et-Garonne : Nathalie **MALLIÉ** - Jean-Marc **LANDAIS**
- Pyrénées-Atlantiques : Thomas **DOYHENARD** - Joël **FLAMARION**
- Vienne : Morgan **ROCHAIS** – Nathanaël **BASSAS**



Référent Collectif Jeunes Officiels : Jean-Louis **HAGARD** – Aurélien **FOUCHARD**
 Référent Eau-Libre : Jean-Louis **THOREMBEY**
 Référent Estivale : Bruno **VANOOTEGEM**
 Référent Water-Polo : Didier **BRUGIERE**
 Référent Natation Artistique : Nathalie **FAVREAU**
 Référent Plongeon : Mylène **THOREMBEY**
 Référent AFCAM : Daniel **REY**
 Référent Sport Adapté - **HANDISPORT** : Véronique **PEYROULET**
 Référent Gestion du Chronométrage :
 Jimmy **PERSIGANT** – Laurent **CARRIÉ** – Pascal **GABRIEL**

Correspondante Fédérations Affinitaires : Catherine **BOQUET**

Gestion de l'Habillement : Christophe **GALTAYRIES**

COMMISSION RÉGIONALE DES OFFICIELS Ligue Nouvelle Aquitaine de Natation

Principe de fonctionnement de la commission des Officiels



6. Droits d'engagements

Tous les engagements pour les compétitions départementales se font via l'interface Extranat **au plus tard le mercredi précédent la compétition à 23:59** que celle-ci ait lieu le samedi ou le dimanche.

Les nouveaux tarifs des engagements pour la saison 2023 sont les suivants (mis à jour des conditions lors du CODIR du 17/11/2022) :

Tarifs CND24 2023 (Pour certains validés en AG Ligue le 23 juin 2022)			
Type des épreuves	Club annuel		Club d'été
Journées Qualificatives (JOQUA et Championnats départementaux)			
Epreuves individuelles Trophées Avenirs du 4 Nageurs et Nageurs complets (hors 200 NL)	1,50 €		1,50 €
Epreuves individuelles JOQUA simple	3,50 €		3,50 €
Epreuves individuelles Championnat Départemental hiver	3,50 €		3,50 €
Epreuves individuelles Championnat Départemental été non qualificatifs	3,50 €		3,50 €
Epreuves individuelles Championnat Départemental été	3,50 €		3,50 €
Epreuves Relais championnat Départemental, hiver, été et non qualificatifs	6,00 €		6,00 €
Epreuves Maîtres			
Epreuves individuelles qualificatives	3,50 €		
Epreuves par équipe (Relais)	6,00 €		
Championnats Nationaux Interclubs par équipe			
- Avenirs et jeunes, par équipe	20,00 €		
- Interclubs poule départementale, par équipe	50,00 €		
ENF			
- ENF Pass'sport de l'eau	Gratuit		Gratuit
Engagements effectués sur place			
- Epreuve individuelle (si autorisé)	Non autorisé		Non autorisé
- Epreuves par équipe et relais (si autorisé)	18,00 €		18,00 €
	22,00 €		22,00 €
Forfaits toutes catégories et toutes compétitions organisées par le Comité Départemental de Dordogne:			
Non déclarés individuels		50.00€ par série	
Non déclarés par équipe lors d'un relais ou les Interclubs		80.00€ par série	
Déclarés avec certificat médical	Gratuit. Par contre le montant des engagements facturés ne seront pas déduits.		
Forfait par club si un jury de tête doit être mobilisé d'un autre département. La différence sera prise en compte par le Comité Départemental.	50,00 €		50,00 €

7. Stages nageurs

L'objectif est comme les années précédentes de récompenser les nageurs les plus méritants en donnant une aide financière en supplément des participations des clubs. Ces aides financières ne doivent pas se substituer aux aides des clubs.

Ces stages concernent les nageurs des catégories Benjamins et Juniors uniquement.

Les critères d'obtention sont :

- Le premier nageur au niveau départemental des deux trophées Benjamin toutes catégories => Participation financière obtenue par effet rétroactif à un stage, plafonné à un stage. Si le même nageur gagne les deux trophées, il ne recevra qu'une seule participation.
- Les nageurs qualifiés au stage Natation Artistique organisée par la Ligue Nouvelle Aquitaine => Participation financière plafonnée à deux nageurs.
- Le premier nageur chez les dames et chez les messieurs qui aura réalisé la meilleure performance à la table de cotation toutes épreuves confondues => Participation financière obtenue par effet rétroactif à un stage.
- Les nageurs qualifiés aux Championnats de France Benjamins (50m en décembre), juniors (50m en avril et 25m en décembre) et open d'été (50m en juillet) => Participation financière au stage organisé par la région s'il a lieu pour les nageurs qualifiés sinon participation financière obtenue par effet rétroactif à un stage, plafonné à un stage.
- Les nageurs qualifiés au France N1 Elite => Participation financière aux déplacements du club à hauteur de 250€ pour la saison 2023.

Le montant de la participation alloué par nageur et par stage selon les critères ci-dessus pour la saison 2023 sera déterminé en CODIR en décembre 2023.

En fonction des ressources financières (suppression de la rétrocession des licences au niveau des départements et baisse des compétiteurs lors des compétitions départementales) de l'année budgétaire, ce montant pourra être annulé ou modifié.

Le règlement de cette participation interviendra à la fin de la saison 2023 sur demande justifié des clubs au CND24 avant le 15 décembre 2023.

8. Règlement intérieur au bon déroulement des compétitions en Dordogne

- **Aucun engagement ne sera effectué au bord du bassin.**
- **Tout forfait doit être déclaré 45 minutes** au plus tard avant le début des compétitions sur le formulaire FFN (Une feuille par nageur à charge des entraîneurs – disponible sur extranat pocket). Les engagements des nageurs forfaits ne seront pas remboursés. **Un certificat médical sera exigé le jour de la compétition ou dans les 48 heures qui suivent la compétition pour éviter la facturation des forfaits non déclarés. Les formulaires ne seront pas disponibles sur site et devront être fourni par les entraîneurs.**
- Le club organisateur d'une compétition devra prévoir la présence de 2 personnes pour entrer les résultats sur l'ordinateur du Comité Départemental ou de leur club et au minimum une personne pour le ramassage des fiches si le chronométrage semi-automatique n'est pas déployé. Ils assisteront le responsable de la gestion du chronométrage pendant la compétition.
- Les clubs devront prévoir quatre personnes pour aider au transfert du matériel de chronométrage dans la piscine, son installation et démontage jusqu'au retour aux véhicules. Une table et 3 chaises seront mises à disposition du chronométrage.
- Le paiement des engagements est accepté uniquement par CB (module extranat et frais refacturés à la fin de la saison aux clubs). Les chèques ne seront pas acceptés. Passé ce délai, une pénalité forfaitaire de 50€ sera appliquée. En cas de non-paiement, le club ne pourra pas engager ses nageurs à la prochaine compétition et son affiliation suspendue.

Ci-dessous le RIB du CND24 : Attention prévoir l'enregistrement auprès de votre banque au moins 72 heures avant, 3 jours ouvrés.

Crédit Mutuel du Sud-Ouest				
Titulaire du compte : ASS COMITE NATATION DE DORDOGNE				
CDOS 46 RUE KLEBER 24000 PERIGUEUX				
Domiciliation : CM PERIGUEUX BOULEVARDS				
Devise : EUR				
Relevé d'Identité Bancaire				
RIB	Banque	Gulchet	N° de compte	Clé
	15589	24580	06210522040	41
IBAN	FR76	1558	9245	8006 2105 2204 041
BIC	CMBRFR2BXXX			

- Toute contestation doit être faite uniquement par écrit et remise au juge-arbitre de la compétition.

<http://www.cd24natation.com> <https://www.instagram.com/cd24natation>
<https://www.facebook.com/Natation24>

- Un entraîneur ou un encadrant d'un club en charge des nageurs ne pourra pas être officiel et participer au jury pendant la compétition excepté les officiels du « collectif jeune Officiel »
- Un club ne pourra pas engager un officiel du « collectif jeune Officiel » seul représentant officiel du club. Il devra être accompagné.
- **Le relais « parrainage »** a pour vocation principale de venir renforcer les liens de cohésion entre des nageurs issus d'un même club mais de catégories d'âges différentes.

De manière générale, les relais visent à renforcer l'esprit d'équipe car n'oublions pas que la natation est un sport individuel qui se pratique collectivement.

Au niveau international, on peut observer depuis quelques années l'apparition de relais mixtes très populaires auprès du grand public.

Concernant le relais « parrainage », l'idée est de travailler sur la parité Hommes/Femmes, mais aussi et surtout, de pouvoir intégrer des Avenirs (pas encore aguerris à la compétition) avec des Benjamins et des Juniors/Séniors plus expérimentés à la pratique compétitive. Cela permettra aux Avenirs de découvrir la compétition sous la tutelle de nageurs plus âgés et d'évoluer dans un environnement nettement moins anxiogène. Ce relais peut également créer et renforcer les liens entre des nageurs qui bien souvent s'entraînent dans des groupes différents et à des horaires différentes.

Dès-lors, la performance chronométrique est ici secondaire et ne doit pas venir entraver l'intégration des Avenirs ou Benjamins, mais bien de renforcer les liens et l'esprit d'équipe entre tous les nageurs.

*« Le relais, c'est quatre fois moins de stress
mais quatre fois plus d'envie. »*

Aurore Mongel, médaille de Bronze, à l'arrivée de la finale du relais 4x200 NL Dames aux Championnats d'Europe de Budapest en 2006.

Composition du Relais Parrainage 10x50 NL mixtes

- 1 Avenir Messieurs et 1 Avenir Dames
- 2 Benjamins Messieurs et 2 Benjamins Dames
- 2 Juniors et plus Messieurs et 2 Juniors et plus Dames)



HORIZON 2024



<http://www.cd24natation.com> <https://www.instagram.com/cd24natation>
<https://www.facebook.com/Natation24>

Les entraîneurs devront gérer manuellement les catégories d'âges.

Il est possible d'ajuster en fonction des nageurs présents ces relais au sein de chaque catégorie tout en gardant cette cohérence de mixité et en incluant hors catégories des nageurs handisports, sports adaptés et maîtres qui sont toujours les bienvenues sur nos compétitions.

L'objectif est que tous les nageurs y participent. Pour les clubs qui ont moins de 10 nageurs, un regroupement pourra être fait en bord de bassin pour compléter ou créer un nouveau relais.



MINISTÈRE
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

CNDS
COMITÉ NATIONAL
POUR LE DÉVELOPPEMENT
DU SPORT

AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

Dordogne
PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT | dordogne.fr



CDOS
DORDOGNE

LE GRAND
Périgueux
Communauté d'Agglomération

BERGERAC SUD DORDOGNE
la CAB

Communauté
de communes
de l'Isle

Isle Vern Salembre
Communauté de Communes
du Périgord Noir
Ville de Montpon-Ménestérol





<http://www.cd24natation.com> <https://www.instagram.com/cd24natation>
<https://www.facebook.com/Natation24>

HORIZON 2024



9. Horaires et lieux des compétitions

Les horaires et les lieux des compétitions y compris les challenges avenir peuvent être changés par le comité Départemental de Natation dans un délai de 24 heures avant le début de la compétition.

Les horaires indiqués sur le calendrier et le règlement ne sont qu'indicatifs et dépendent du nombre de nageurs et du nombre d'engagements par nageur. Il en est de même pour la pause du déjeuner où nous devons respecter les horaires communiqués par les directeurs des piscines.

Il ne sera pas mis à disposition de salle pour les repas des nageurs du midi par le Comité Départemental de Natation suite à la demande de certaines collectivités de faire payer ces salles et aussi suite au fait que les salles ne sont pas toujours laissées propres.

Les clubs supports n'ont donc pas l'obligation de réserver une salle.

Aucun repas ne pourra être pris dans l'enceinte des piscines, gradins, hall, etc. sous réserve de l'acceptation du club support avec sa collectivité.

Si un repas est organisé par le club support, il devra se conformer aux horaires indiqués dans le règlement.

En cas de Force Majeure (panne, mauvaises conditions climatiques, etc.) , ce délai pourra être réduit à quelques heures.

Le seul horaire qui fait foi le jour d'une compétition est celui du programme extrait d'extranat et qui sera mis en ligne sur le site

<https://www.cd24natation.com/>

et/ou sur la page Facebook

<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

<https://www.facebook.com/Natation24/>

Aucun programme ou information ne sera diffusé aux clubs.



CNDS





<http://www.cd24natation.com> <https://www.instagram.com/cd24natation>
<https://www.facebook.com/Natation24>

HORIZON 2024



10. Remboursement des frais

La condition préalable à toute demande de remboursement de frais de déplacement est d'être en possession d'une convocation ou d'un ordre de mission (disponible sur le site <https://www.cd24natation.com/>).

Sur déclaration, expresse en bonne et due forme d'un bénévole, un reçu fiscal pourra être délivré par le Comité Départemental de Natation de la Dordogne dans le cadre d'un abandon de frais et ce au plus tard le 15 Janvier de l'année N + 1 aux frais de déplacements engagés.

Les demandes de remboursement se font obligatoirement à l'attention du Président et du Trésorier du Comité Départemental de Natation de la Dordogne et au plus tard dans les 30 jours qui suivent les frais engagés.

Précisions pour l'application du barème figurant dans le tableau ci-après

La simple demande ne suffit pas ; Le formulaire de frais doit être imprimé et envoyé à la Fédération ou au comité.

A ce formulaire, il doit être obligatoirement joint les pièces et justificatifs mentionnés ci-après.

Toute demande incomplète fera l'objet de deux relances maximums par les services fédéraux. Sans réponse satisfaisante dans un délai de 90 jours à compter de la première relance, la demande sera automatiquement supprimée.

BARÈME D'INDEMNISATION DES FRAIS DE MISSION

Tous les documents permettant le déclenchement du paiement par le service comptable de la Fédération doivent lui parvenir dans les 30 jours qui suivent la fin du déplacement.

Pour les aides pour les formations ERFAN, INFAN autorisées, le barème appliqué sera celui de la Ligue à 0,25€ du kilomètre péage inclus. Le kilométrage retenu sera le trajet le plus court calculé sur le logiciel « mappy ».



<http://www.cd24natation.com> <https://www.instagram.com/cd24natation>
<https://www.facebook.com/Natation24>

HORIZON 2024



Aucun remboursement ne sera effectué en l'absence du formulaire « note de frais » dûment complété et de toutes les pièces justificatives.

Dépenses engagées ouvrant droit à une prise en charge par la ligue	Cadres techniques, salariés	Représentation, missions	Membres élus
Utilisation du véhicule personnel		0.35 €	
SNCF	Billet 2 ^{ème} classe (résidence administrative)		
Forfait repas		17.00 €	
Forfait nuit d'hôtel avec petit déjeuner		75.00 €	

Tout dépassement du plafond ou toute dérogation à ce règlement ne peut être autorisé que par une demande préalable écrite et motivée.

Pour des raisons d'optimisation budgétaire, un membre du CODIR peut temporairement proposer des modalités de remboursement moins avantageuses que celles présentées ci-dessus.



CNDS
COMMISSION NATIONALE
DU SPORT

AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

Dordogne
PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT | dordogne.fr



LE GRAND
Périgueux
Communauté d'Agglomération

la CAB
BERGERAC SUD DORDOGNE



Isle Vern Salembre
Ville de
Montpon-Ménestérol





<http://www.cd24natation.com> <https://www.instagram.com/cd24natation>
<https://www.facebook.com/Natation24>

HORIZON 2024



11. Contacts des responsables du Comité Départemental de Natation

Pour contacter les responsables du comité Départemental de Natation merci d'utiliser les adresses suivantes :

- Contact : cd24@ffnatationlna.fr
- Président : cd24.president@ffnatationlna.fr
- Secrétariat : cd24.secretaire@ffnatationlna.fr
- Trésorier : cd24.tresorier@ffnatationlna.fr
- Agent de développement : cd24.antoinelinares@ffnatationlna.fr
- Chargé de communication : cd24.liebartcharlotte@ffnatationlna.fr
- ENF : cd24.antoinelinares@ffnatationlna.fr
- Officiels : cd24.officiels@ffnatationlna.fr
- Sportif : cd24.antoinelinares@ffnatationlna.fr
cd24.sportif@ffnatationlna.fr
- Communication : cd24.communication@ffnatationlna.fr
- Informatique : cd24.informatique@ffnatationlna.fr
- Médical : cd24.medical@ffnatationlna.fr
- Nager grandeur nature : cd24.ngn@ffnatationlna.fr
- Natation estivale : cd24.estivale@ffnatationlna.fr

Lors de chaque correspondance, merci de mettre systématiquement l'adresse cd24@ffnatationlna.fr en copie.

En raison de la loi RGPD, il y a obligation d'utiliser les mails @ffnatationlna.fr et non les adresses mails personnelles et de diffuser les informations auprès des clubs sur les adresses du club.





<http://www.cd24natation.com> <https://www.instagram.com/cd24natation>
<https://www.facebook.com/Natation24>

HORIZON 2024



12. Calendrier sportif

12.1 Natation course

Le calendrier sportif de la saison 2023 est référencé sous le nom « 2023 CND24 CA SPF 001-1 ».

Les mises à jour de ce calendrier interviendront si besoin tout au long de la saison et seront consultables sur le site internet du comité Départemental sans modification obligatoire du présent règlement: <http://www.cd24natation.com/>



HORIZON 2024



http://www.cd24natation.com https://www.instagram.com/cd24natation https://www.facebook.com/Natation24

Table with columns: DATES, COMPETITIONS, Type, Pass'sport de l'eau Challenge Avenir, ENF, Avenir, Benjamins, Juniors/Séniors, Masters, LIEUX, CLUB SUPPORT, DUREE, HEURE OUVERTURE PISCINE POUR MISE EN PLACE, HEURE OUVERTURE DES PORTES NAGEURS, FIN DES EPREUVES, COMMENTAIRES

Main calendar table for 2023 with columns: SAISON 2023 (PREVISIONNEL), DATES, COMPETITIONS, Type, Pass'sport de l'eau Challenge Avenir, ENF, Avenir, Benjamins, Juniors/Séniors, Masters, LIEUX, CLUB SUPPORT, DUREE, HEURE OUVERTURE PISCINE POUR MISE EN PLACE, HEURE OUVERTURE DES PORTES NAGEURS, FIN DES EPREUVES, COMMENTAIRES

Légende:

- NC Non communiqué
Natation Artistique
Vacances scolaires
Administratif CND24 et LNNA



Meeting labellisé régional qualifiés aux France Juniors Meeting labellisé National qualifiés aux France Juniors, N1, Elite et Open Meeting labellisé Avenir/Benjamins qualifiés aux clubs de ligue Meeting labellisé régional Juniors/séniors qualifiés aux clubs de ligue Championnats LNA qualifiés aux France Jeunes et Open Compétitions eau libre Compétitions départementales le dimanche



Ministère de la Jeunesse et des Sports

CNDS

Agence Nationale du Sport

Dordogne Périgord

Le Département

dordogne.fr

CDOS DORDOGNE

Le Grand Périgueux

Commune d'Agglomération

la CAB

Isle Vern Salembre

Commune de Montpon-Ménestérol

la CAB

Commune de Montpon-Ménestérol

la CAB



<http://www.cd24natation.com> <https://www.instagram.com/cd24natation>
<https://www.facebook.com/Natation24>

HORIZON 2024



12.2 Fiches des compétitions Natation course

12.2.1 Circuit qualificatif Nouvelle Aquitaine : JOQUA 1

Bassin	25m
Catégories	Avenirs, benjamins, Juniors, Séniors
Epreuves :	Réunion 1 : Relais 4x50 NL, 200 Brasse, 100 4N, 50 NL, 100 Dos, 200 NL, 50 Dos, 100 Papillon, 100 NL, 25 NL Avenirs, Relais 4x50 NL Mixtes Réunion 2 : Relais 4x50 4N, 25 Dos Avenirs, 50 Brasse, 400 NL, 25 Papillon Avenirs, 200 Dos, 50 Papillon, 25 Brasse Avenirs, 100 Brasse, 200 Papillon, 200 4N, Relais 4x50 4N Mixtes
Qualificatives pour	Compétitions régionales et plus (Voir règlement de la Ligue)
Date	22/01/2023
Lieu	Piscine Saint Astier
Club organisateur	CN St Astier
Durée	2 réunions
Ouverture des portes	Réunion 1 : 8h00 - 12h30 (Accès club support 7h30) Réunion 2 : 13h30 – 18h00 max
Echauffement	1 heure pour chaque réunion*. *L'échauffement pourra être réduit pour respecter les horaires d'ouverture de la piscine.
Type de compétition	Individuelle Qualificative pour les Championnats Régionaux pour les catégories Benjamins, Juniors et Séniors Référence Départementale Performances insérées dans la base de données fédérale
Modalités d'accès	Tous les nageurs licenciés « Compétiteur » peuvent participer à ces compétitions
Droits d'engagements	Voir chapitre 6 du présent règlement





<http://www.cd24natation.com> <https://www.instagram.com/cd24natation>
<https://www.facebook.com/Natation24>

HORIZON 2024



12.2.2 Circuit qualificatif Nouvelle Aquitaine : JOQUA 2 (Regroupement 24/47)

Bassin	25m
Catégories	Avenirs, benjamins, Juniors, Séniors
Epreuves:	800/1500 NL, 50 Dos, 200 NL, 100 Brasse, 50 Papillon, 400 4nages, 100 NL, 50 Brasse, 50 NL, 100 Papillon, 100 Dos, 200 Brasse
Qualificatives pour	Compétitions régionales et plus (Voir règlement de la Ligue)
Date	29/01/2023
Lieu	Piscine Marmande
Club organisateur	Marmande
Durée	2 réunions
Ouverture des portes	Réunion 1 : 8h00 - 12h30 (Accès club support 7h30) Réunion 2 : 13h30 – 18h00 max
Echauffement	1 heure pour chaque réunion*. *L'échauffement pourra être réduit pour respecter les horaires d'ouverture de la piscine.
Type de compétition	Individuelle Qualificative pour les Championnats Régionaux pour les catégories Benjamins, Juniors et Séniors Référence Départementale Performances insérées dans la base de données fédérale
Modalités d'accès	Tous les nageurs licenciés « Compétiteur » peuvent participer à ces compétitions
Droits d'engagements	Voir chapitre 6 du présent règlement



MINISTÈRE
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

CNDS
COMITÉ NATIONAL
POUR LE DÉVELOPPEMENT
DU SPORT

AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

Dordogne
PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT | dordogne.fr



LE GRAND
Périgueux
Communauté d'Agglomération

la CAB
BERGERAC SUB DORDOGNE

Communauté
de communes
Isle Vern Salembre
Ville de
Montpon-Ménéstérol





<http://www.cd24natation.com> <https://www.instagram.com/cd24natation>
<https://www.facebook.com/Natation24>

HORIZON 2024



12.2.3 Circuit qualificatif Nouvelle Aquitaine : JOQUA 3

Bassin	25m
Catégories	Avenirs, benjamins, Juniors, Séniors
Epreuves :	Réunion 1 : Relais 4x100 NL, 800 NL, 100 4N, 200 Brasse, 50 Papillon, 100 Dos, 200 NL, 25 Dos Avenirs, 50 Brasse, 100 Papillon, 25 NL Avenirs, 400 4N, Réunion 2 : Relais Parrainage 10x50 NL mixtes (1 Avenir Messieurs et 1 avenir Dames + 2 Benjamins Messieurs et 2 Benjamins Dames + 2 juniors et plus Messieurs et 2 juniors et plus Dames), 400 NL, 200 4N, 25 Papillon Avenirs, 50 NL, 100 Brasse, 25 Brasse Avenirs, 200 Dos, 200 Papillon, 50 Dos, 100 NL
Qualificatives pour	Compétitions régionales et plus (Voir règlement de la Ligue)
Date	26/02/2023
Lieu	Piscine AQUALUD - Bergerac
Club organisateur	CN Bergerac
Durée	2 réunions
Ouverture des portes	Réunion 1 : 8h00 - 12h30 (Accès club support 7h30) Réunion 2 : 13h30 – 18h00 max
Echauffement	1 heure pour chaque réunion*. *L'échauffement pourra être réduit pour respecter les horaires d'ouverture de la piscine.
Type de compétition	Individuelle Qualificative pour les Championnats Régionaux pour les catégories Benjamins, Juniors et Séniors Référence Départementale Performances insérées dans la base de données fédérale
Modalités d'accès	Tous les nageurs licenciés « Compétiteur » peuvent participer à ces compétitions
Droits d'engagements	Voir chapitre 6 du présent règlement





<http://www.cd24natation.com> <https://www.instagram.com/cd24natation>
<https://www.facebook.com/Natation24>

HORIZON 2024



12.2.4 Circuit qualificatif Nouvelle Aquitaine : JOQUA 4

Bassin	25m
Catégories	Avenirs, benjamins, Juniors, Séniors
Epreuves :	<p>Réunion 1 : Relais Parrainage 10x50 NL mixtes (1 Avenir Messieurs et 1 avenir Dames + 2 Benjamins Messieurs et 2 Benjamins Dames +2 juniors et plus Messieurs et 2 juniors et plus Dames), 1500 NL, 100 4N, 200 Brasse, 50 Papillon, 100 Dos, 200 NL, 25 Dos Avenirs, 50 Brasse, 100 Papillon, 25 NL Avenirs, 400 4N</p> <p>Réunion 2 : Relais 4x50 4N, 400 NL, 200 4N, 25 Papillon Avenirs, 50 NL, 100 Brasse, 25 Brasse Avenirs, 200 Dos, 200 Papillon, 50 Dos, 100 NL</p>
Qualificatives pour	Compétitions régionales et plus (Voir règlement de la Ligue)
Date	19/03/2023
Lieu	Piscine – Saint Astier
Club organisateur	CN St Astier
Durée	2 réunions
Ouverture des portes	Réunion 1 : 8h00 - 12h30 (Accès club support 7h30) Réunion 2 : 13h30 – 18h00 max
Echauffement	1 heure pour chaque réunion*. *L'échauffement pourra être réduit pour respecter les horaires d'ouverture de la piscine.
Type de compétition	Individuelle Qualificative pour les Championnats Régionaux pour les catégories Benjamins, Juniors et Séniors Référence Départementale Performances insérées dans la base de données fédérale
Modalités d'accès	Tous les nageurs licenciés « Compétiteur » peuvent participer à ces compétitions
Droits d'engagements	Voir chapitre 6 du présent règlement



<http://www.cd24natation.com> <https://www.instagram.com/cd24natation>
<https://www.facebook.com/Natation24>

HORIZON 2024



12.2.5 Circuit qualificatif Nouvelle Aquitaine : JOQUA 5 (Regroupement 24/47)

Bassin	25m
Catégories	Avenirs, benjamins, Juniors, Séniors
Epreuves :	<p>Réunion 1 : 800 NL, 200 4N, 200 Brasse, 50 Papillon, 100 Dos, 200 NL, 25 Dos Avenirs, 50 Brasse, 100 Papillon, 25 NL Avenirs, 400 4N, Relais 4x100 NL mixte,</p> <p>Réunion 2 : 400 NL, 100 4N, 100 4N Avenirs, 50 NL, 200 Dos, 100 Brasse, 25 Papillon Avenirs, 200 Papillon, 50 Dos, 25 Brasse Avenirs, 100 NL, Relais Parrainage 10x50 NL mixtes (1 Avenir Messieurs et 1 avenir Dames + 2 Benjamins Messieurs et 2 Benjamins Dames +2 juniors et plus Messieurs et 2 juniors et plus Dames),</p>
Qualificatives pour	Compétitions régionales et plus (Voir règlement de la Ligue)
Date	02/04/2023
Lieu	Piscine AQUALUD - Bergerac
Club organisateur	CN Bergerac
Durée	2 réunions
Ouverture des portes	Réunion 1 : 8h00 - 12h30 (Accès club support 7h30) Réunion 2 : 13h30 – 18h00 max
Echauffement	1 heure pour chaque réunion*. *L'échauffement pourra être réduit pour respecter les horaires d'ouverture de la piscine.
Type de compétition	Individuelle Qualificative pour les Championnats Régionaux pour les catégories Benjamins, Juniors et Séniors Référence Départementale Performances insérées dans la base de données fédérale
Modalités d'accès	Tous les nageurs licenciés « Compétiteur » peuvent participer à ces compétitions
Droits d'engagements	Voir chapitre 6 du présent règlement



12.2.6 Interclubs Avenirs 24/47

Date	14/05/2023
Lieu	Piscine Villeneuve sur lot
Club organisateur	CN Villeneuve sur Lot
Durée	2 réunions
Ouverture des portes	Réunion 1 : 8h00 - 12h30 (Accès club support 7h30) Réunion 2 : 13h30 – 18h00 max

Organisation propre à chaque département ou territoire à positionner avant le 17 décembre 2023.

Bassin	25 mètres. Pas d'obligation de Chronométrage automatique ou semi-automatique
Catégorie	AVENIRS exclusivement Filles 2012 et plus (11 ans et moins) Garçons 2011 et plus (12 ans et moins)
Type de compétition	Compétition par équipes de 4 nageurs Performances insérées dans les classements FFN. Qualificative pour les Championnats régionaux été ⚠ Cette compétition entre dans le cadre des compétitions par équipes octroyant des points pour le CNC.
Epreuves	- Épreuves individuelles (5 en filles et 5 en garçons) 50 papillon, 50 dos, 50 brasse, 50 nage libre (1 nageur par épreuve) et 100 4 nages => tous les nageurs de chaque équipe nagent cette épreuve. - Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons) 4 x 50 4 nages, 4 x 50 nage libre. Chaque nageur dispute les deux relais.
Règlement FFN	- Tout nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles (un 50 et le 100 4 nages) ainsi qu'aux deux relais. - Un club peut engager une nouvelle équipe à la seule condition que les précédentes soient complètes. - Chaque équipe sera composée de quatre nageurs. Toutefois, et hors classement, des équipes mixtes pourront être engagées. Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral. - À l'issue de la première épreuve, aucun changement/remplacement de nageur ne pourra être effectué. - Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (une seule course par nageur correspondant aux épreuves de la compétition). Important : les remplaçants devront faire l'objet d'une compétition à part. - S'agissant d'une compétition par équipe, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.
Organisation	Horaires à préciser par le comité départemental organisateur. Compétition mise en ligne sur le serveur ExtraNat par les comités départementaux organisateurs. Paiement des droits d'engagement aux comités départementaux organisateurs.
Récompenses	A l'initiative des organisations de secteur

Proposition	Proposition
1- 100m 4N Garçons	Défilé des équipes
2- 50m Papillon Filles	8- 100m 4N Filles
3- 50m Dos Garçons	9- 50m Papillon Garçons
4- 50m NL Filles	10- 50m Dos Filles
5- 50m Brasse Garçons	11- 50m NL Garçons
Course des remplaçants : 100m 4N	12- 50m Brasse Filles
6- 4 x 50m 4 Nages Filles	Pause 10min
7- 4 x 50m Nage Libre Garçons	13- 4 x 50m 4 Nages Garçons
	14- 4 x 50m Nage Libre Filles

12.2.7 Interclubs Benjamins 24/47

Date	14/5/2023
Lieu	Piscine Villeneuve sur lot
Club organisateur	CN Villeneuve sur Lot
Durée	2 réunions
Ouverture des portes	Réunion 1 : 8h00 - 12h30 (Accès club support 7h30) Réunion 2 : 13h30 – 18h00 max

Organisation propre à chaque département ou territoire à positionner avant le 25 juin 2023

Bassin	25 mètres. Pas d'obligation de Chronométrage automatique ou semi-automatique
Catégorie	Benjamins exclusivement Filles 2011 et 2010 Garçons 2010 et 2009
Type de compétition	Compétition par équipes de 4 nageurs Performances insérées dans les classements FFN. Qualificative pour les Championnats régionaux été et hiver ⚠ Cette compétition entre dans le cadre des compétitions par équipes octroyant des points pour le CNC.
Epreuves	Épreuves individuelles (4 en filles et 4 en garçons) 100 nage libre, 100 dos, 100 brasse 100 papillon. Chaque nageur dispute deux épreuves individuelles, les quatre 100 mètres sont donc nagés deux fois par chaque équipe. Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons) 4 x 200 nage libre, 4 x 100 4 nages individuel. Chaque nageur dispute les deux relais. Pour le 4 x (100 4 nages), chaque relayeur réalise un 100 m 4 nages.
Règlement FFN	Chaque équipe doit présenter deux nageurs par épreuve. Chaque nageur de chaque équipe doit participer à 2 épreuves individuelles et aux relais. Le relais 4N est un relais de 100m 4N, chaque nageur réalise un 100m 4N. Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (4 nageurs participant aux épreuves individuelles et aux relais). Un club pourra engager une équipe mixte (hors classement) s'il ne peut pas engager d'équipe complète. Une épreuve réservée aux remplaçants pourra être organisée (sur une course au programme de la compétition). Horaires à préciser par le comité départemental organisateur.
Organisation	Compétition mise en ligne sur le serveur ExtraNat par les comités départementaux organisateurs. Païement des droits d'engagement aux comités départementaux organisateurs.
Récompenses	A l'initiative des organisations de secteur

Proposition	Proposition
1 - 4x200 NL Dames	8 - 4x200 NL Messieurs
2 - 4x100 4N individuel Messieurs	9 - 4x200 NL Mixte
3 - 4x100 4N Mixte	10 - 4x100 4N individuel Dames
4 - 100 Papillon Dames	11 - 100 Papillon Messieurs
Course des remplaçants.	Course des remplaçants
5 - 100 Brasse Messieurs	12 - 100 Brasse Dames
6 - 100 NL Dames	13 - 100 NL Messieurs
7 - 100 Dos Messieurs	14 - 100 Dos Dames



<http://www.cd24natation.com> <https://www.instagram.com/cd24natation>
<https://www.facebook.com/Natation24>

HORIZON 2024



12.2.8 Circuit qualificatif Nouvelle Aquitaine : JOQUA 6

Bassin	25m
Catégories	Avenirs, benjamins, Juniors, Séniors
Epreuves :	<p>Réunion 1 : Relais Parrainage 10x50 NL mixtes (1 Avenir Messieurs et 1 avenir Dames + 2 Benjamins Messieurs et 2 Benjamins Dames +2 juniors et plus Messieurs et 2 juniors et plus Dames ou à défaut mixte TC), 1500 NL, 100 4N, 50 Brasse, 50 Papillon, 100 Dos, 200 NL, 25 Dos 50 BRASSE NL Avenirs, 200 Brasse, 100 Papillon, 25 NL Avenirs, 400 4N</p> <p>Réunion 2 : Relais 4x50 NL mixte, 400 NL, 50 Dos, 200 4N, 25 Papillon 50 PAP DOS Avenirs, 50 NL, 100 Brasse, 25 Brasse 50 DOS BRASSE Avenirs, 200 Dos, 200 Papillon, 100 NL</p>
Qualificatives pour	Compétitions régionales et plus (Voir règlement de la Ligue)
Date	14/05/2023
Lieu	Piscine AQUALUD - Bergerac
Club organisateur	CN Bergerac
Durée	2 réunions
Ouverture des portes	Réunion 1 : 8h00 - 12h30 (Accès club support 7h30) Réunion 2 : 13h30 – 18h00 max
Echauffement	1 heure pour chaque réunion*. *L'échauffement pourra être réduit pour respecter les horaires d'ouverture de la piscine.
Type de compétition	Individuelle Qualificative pour les Championnats Régionaux pour les catégories Benjamins, Juniors et Séniors Référence Départementale Performances insérées dans la base de données fédérale
Modalités d'accès	Tous les nageurs licenciés « Compétiteur » peuvent participer à ces compétitions
Droits d'engagements	Voir chapitre 6 du présent règlement



MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

CNDS

AGENCE NATIONALE DU SPORT

Dordogne PÉRIGORD
 LE DÉPARTEMENT | dordogne.fr

CDOS DORDOGNE

LE GRAND Périgueux
 Communauté d'Agglomération

la CAB BERGERAC SUB DORDOGNE

Communauté de communes Ville de Montpon-Ménestérol

Isle Vern Salembre





<http://www.cd24natation.com> <https://www.instagram.com/cd24natation>
<https://www.facebook.com/Natation24>

HORIZON 2024



12.2.9 Circuit qualificatif Nouvelle Aquitaine : Championnat départemental été

Bassin	25m
Catégories	Avenirs, benjamins, Juniors, Séniors
Epreuves :	<p>Réunion 1 : Relais 4x50 NL mixte, 100 4N Challenge Avenirs, 100 4N, 200 Brasse, 50 Pap/Dos Challenge Avenirs, 50 Papillon, 100 Dos, 25 Dos Avenirs, 200 NL, 50 Brasse, 50 Dos/Brasse Challenge Avenirs, 100 Papillon, 25 NL Avenirs, Relais 4x50 4N Mixte</p> <p>Réunion 2 : Relais 4x50 NL, 400 NL, 50 Dos, 50 Brasse/NL Challenge Avenirs, 200 4N, 25 Papillon Avenirs, 50 NL, 100 Brasse, 25 Brasse Avenirs, 200 Dos, 200 Papillon, 100 NL Challenge Avenirs ,100 NL, Relais 4x50 4N</p>
Qualificatives pour	Compétitions régionales et plus (Voir règlement de la Ligue)
Date	25/06/2023
Lieu	Piscine Sarlat La Canéda
Club organisateur	USN 24
Durée	2 réunions
Ouverture des portes	Réunion 1 : 9h00 - 12h30 (Accès club support 8h30) Réunion 2 : 14h00 – 18h00 max
Echauffement	1 heure pour chaque réunion*. *L'échauffement pourra être réduit pour respecter les horaires d'ouverture de la piscine.
Type de compétition	Individuelle Qualificative pour les Championnats Régionaux pour les catégories Benjamins, Juniors et Séniors Référence Départementale Performances insérées dans la base de données fédérale
Modalités d'accès	Tous les nageurs licenciés « Compétiteur » peuvent participer à ces compétitions
Récompenses	Un podium récompensera les 3 premiers de chaque épreuve dans les catégories suivantes en Dames et en Messieurs - Chez les avenir toutes catégories - Chez les jeunes toutes catégories



MINISTÈRE
DE LA VIEILLE
ET DES SPORTS

CNDS
COMITÉ NATIONAL
Olympique et Sportif





<http://www.cd24natation.com> <https://www.instagram.com/cd24natation>
<https://www.facebook.com/Natation24>

HORIZON 2024



	<p>- Chez les juniors toutes catégories La compétition étant sur le serveur en toutes catégories pour mixer les séries, les relais seront nagés et récompensés en dames, Messieurs et Mixte en toutes catégories.</p>
Droits d'engagements	Voir chapitre 6 du présent règlement



MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

CNDS





<http://www.cd24natation.com> <https://www.instagram.com/cd24natation>
<https://www.facebook.com/Natation24>

HORIZON 2024



12.2.10 Circuit qualificatif Nouvelle Aquitaine : JOQUA 7 Challenge vitesse

Bassin	25m
Catégories	Avenirs, benjamins, Juniors, Séniors
Epreuves : Finales sur les 50 mètres. Classement aux temps sur toutes les autres épreuves. Evaluer un nombre minimum de nageurs participants aux 50 pour savoir si on propose une ou deux Finales. Le but étant de gagner sa place dans une Finale.	Réunion 1 : 50 Papillon, 25 Dos Avenirs , 100 Dos, 200 NL, 50 Brasse, 200 4N, 100 Papillon, 50 Dos, 200 Brasse, 25 Brasse Avenirs , 400 4N, 50 NL, Entracte 10 à 15 minutes. Relais 4 X 50 NL Mixtes. Réunion 2 : 50 Papillon Finales A et B, 25 Papillon Avenirs , 200 Dos, 100 4N, 50 Brasse Finales A et B, 100 NL, 200 Papillon, 25 NL Avenirs , 400 NL, 50 Dos Finales A et B, 100 Brasse, 50 NL Finales A et B. Entracte 10 à 15 minutes. Relais 4 X 50 4N Mixtes.
Qualificatives pour	Compétitions régionales et plus (Voir règlement de la Ligue)
Date	15/10/2023
Lieu	Piscine AQUALUD Bergerac
Club organisateur	CN Bergerac
Durée	2 réunions
Ouverture des portes	Réunion 1 : 8h00 - 12h30 (Accès club support 7h30) Réunion 2 : 14h15 – 18h00 max (Réunion Officiels / Communication)
Echauffement	1 heure pour chaque réunion*. *L'échauffement pourra être réduit pour respecter les horaires d'ouverture de la piscine.
Type de compétition	Individuelle Qualificative pour les Championnats Régionaux pour les catégories Benjamins, Juniors et Séniors Référence Départementale Performances insérées dans la base de données fédérale
Modalités d'accès	Tous les nageurs licenciés « Compétiteur » peuvent participer à ces compétitions
Droits d'engagements	Voir chapitre 6 du présent règlement
Conditions de participation – Règlement	Tous les nageurs licenciés « compétiteur » peuvent participer à ces compétitions
Droits d'engagements	Voir chapitre 6 du présent règlement



MINISTRE
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

CNDS
COMITÉ NATIONAL
Olympique
ET SPORTIF

AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

Dordogne
PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT | dordogne.fr



LE GRAND
Périgueux
Communauté d'Agglomération

la CAB
BERGERAC SUB-DORDOGNE

Communauté
de communes
du Périgord

Isle Vern Salembre
Communauté de Communes
du Périgord

Communauté
de Communes
du Périgord



<http://www.cd24natation.com> <https://www.instagram.com/cd24natation>
<https://www.facebook.com/Natation24>

HORIZON 2024



12.2.11 Circuit qualificatif Nouvelle Aquitaine : JOQUA 8

Bassin	25m
Catégories	Avenirs, benjamins, Juniors, Séniors
Epreuves :	Réunion 1 : Relais Parrainage 10x50 NL mixtes (1 Avenir Messieurs et 1 avenir Dames + 2 Benjamins Messieurs et 2 Benjamins Dames +2 juniors et plus Messieurs et 2 juniors et plus Dames), 1500 NL, 100 4N, 200 Brasse, 25 Dos Avenirs, 50 Papillon, 100 Dos, 200 NL, 50 brasse, 100 Papillon, 25 Brasse Avenirs, 400 4N. Réunion 2 : 25 Papillon Avenirs, 400 NL, 50 Dos, 200 4N, 50 NL, 100 Brasse, 25 Brasse Avenirs, 200 Dos, 25 NL Avenirs, 200 Papillon, 100 NL, Relais 4X50 4N Mixtes.
Qualificatives pour	Compétitions régionales et plus (Voir règlement de la Ligue)
Date	11/11/2023
Lieu	Piscine BdB (Journée)
Club organisateur	ACAP / COPO
Durée	2 réunions
Ouverture des portes	Réunion 1 : 8h00 - 12h30 (Accès club support 7h30) Réunion 2 : 13h30 – 18h00 max
Echauffement	1 heure pour chaque réunion*. *L'échauffement pourra être réduit pour respecter les horaires d'ouverture de la piscine.
Type de compétition	Individuelle Qualificative pour les Championnats Régionaux pour les catégories Benjamins, Juniors et Séniors Référence Départementale Performances insérées dans la base de données fédérale
Modalités d'accès	Tous les nageurs licenciés « Compétiteur » peuvent participer à ces compétitions
Droits d'engagements	Voir chapitre 6 du présent règlement

12.2.12 Interclubs TC 24/47

Date	19/11/2023
Lieu	Piscine AQUALUD - Bergerac
Club organisateur	CN Bergerac
Durée	2 réunions
Ouverture des portes	Réunion 1 : 8h00 - 12h30 (Accès club support 7h30) Réunion 2 : 13h30 – 18h00 max

JANV. FEV. MARS AVRIL MAI JUIN JUIL OCT. NOV. DEC.

Compétition organisée avec une Poule Régionale et plusieurs organisations départementales ou par regroupements géographique. Toute compétition remontée sur le serveur fédéral après le 20 NOVEMBRE 2023 ne sera pas prise en considération, sans aucun recours possible.

Bassin	25 mètres – Chronométrage automatique –
Extra Nat	Date limite mardi 07 novembre 2023 - 23h59
Catégories	Toutes catégories
Type de compétition	Par équipes de 10. Animation - Performances insérées dans les classements FFN.
Qualificative pour	Qualificative aux échéances régionales Toutes compétitions d'animation départementales de la saison.
Organisation	Une poule régionale de 16 équipes est constituée en dames et en messieurs, elle est déterminée à partir des points obtenus lors de l'édition précédente 2022 (Liste page suivante).
Epreuves	100 NL – 100 m et 200 m Papillon, Dos, Brasse et 4N, 400m NL 10x50m NL, 4x100m 4N, 4x200m NL
Conditions de participation	Chaque équipe sera composée de dix nageurs et toutes les épreuves inscrites au programme doivent être nagées.
Règlement	Les équipes qui ne respectent pas ces deux critères ne peuvent pas être classées. La poule Régionale est organisée le 12 novembre 2023. Les Poules suivantes sont organisées par les départements, ou regroupement de départements Les clubs doivent confirmer leur participation à la Poule Régionale par mail à la ligue antenne de Talence avant le 13 Octobre 2023. Le forfait de l'équipe « 1 » (Dames ou Messieurs) entraîne le forfait général pour les Championnats de France Interclubs des équipes suivantes (Dames ou Messieurs).
Récompenses	Aux trois premiers de la Poule Régionale Dames et Messieurs
Organisation	Toutes les Compétitions sont mises en ligne sur le serveur ExtraNat par la ligue régionale antenne de Talence.

Matin		Après Midi	
Horaires Poule Régionale 09h15/10h45		Horaires Poule Régionale 14h45/16H15	
1	10 x 50m NL D	14	4 x 200m NL M
2	10 x 50m NL M	15	200m Dos D
3	100m Dos D	16	100m Dos M
4	200m Dos M	17	200m Br D
5	100m Br D	18	100m Br M
6	200m Br M	19	400m NL D
7	100m NL D	20	100m NL M
8	400m NL M	21	200m Pap D
9	100m Pap D	22	100m Pap M
10	200m Pap M	23	200m 4N D
11	100m 4N D	24	100m 4N M
12	200m 4N M	Pause 15'	
Pause 15'		25	4 x 100m 4N D
13	4 x 200m NL D	26	4 x 100m 4N M



<http://www.cd24natation.com> <https://www.instagram.com/cd24natation>
<https://www.facebook.com/Natation24>

HORIZON 2024



12.2.13 Championnat de Dordogne hiver

Bassin	25m
Catégories	Avenirs, Benjamins, Juniors, Séniors
Epreuves Possibilité pour les Avenirs de participer à des Finales sur l'ensemble des 25 mètres ? Concernant les relais 4x100NL et 4x1004N, doit-on rester sur un format Dames et Messieurs ou sur des relais Mixtes ?	Réunion 1: 25 Brasse Avenirs, 200 4N, 50 pap, 100 brasse, 800NL , Relais mixte 4x50 4N Réunion2: 25 pap Avenirs, 400NL, 50 dos, 200 brasse, 50 NL, Relais 4x100 NL Reunion3 : 25 dos Avenirs, 400 4N, 50 brasse, 200 pap, 100 dos, 200NL, Relais 4x100 4N Reunion 4 : 25 NL Avenirs, 100NL , 1004N, 100 pap, 200 dos, 1500NL , Relais mixte 4x50 NL ,
Qualificatives pour	Compétitions régionales et plus (Voir règlement de la Ligue)
Date	25 et 26 novembre 2023
Lieu	Piscine AQUALUD
Club organisateur	CNB
Durée	4 réunions
Ouverture des portes	Réunion 1 et 3 : 8h00 - 12h30 (Accès club support 7h30) Réunion 2 et 4 : 14h00 – 18h00 max
Echauffement	1 heure pour chaque réunion*. *L'échauffement pourra être réduit pour respecter les horaires d'ouverture de la piscine.
Type de compétition	Individuelle Web-Confrontation Qualificative pour les Championnats Régionaux pour les catégories Benjamins, Juniors et Séniors Référence Départementale Performances insérées dans la base de données fédérale
Conditions de participation – Règlement	Tous les nageurs licenciés peuvent participer à ces compétitions Concernant les relais, pour les clubs qui n'auraient pas la possibilité dans chaque catégorie de fournir une équipe complète, il est possible de surclasser un



CNDS



	<p>ou plusieurs nageurs dans les catégories supérieures. Cette équipe sera alors classée dans la catégorie la plus âgée. Par exemple il est possible de former une équipe de 2 avenir, 1 benjamin et 1 junior. L'équipe sera alors classée dans la catégorie Juniors-séniors.</p>
<p>Classements</p>	<p>Classement au temps selon les catégories suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avenirs - Benjamin - Juniors - Séniors
<p>Récompenses</p>	<p>Un podium récompensera les 3 premiers de chaque épreuve dans les catégories suivantes en Dames et en Messieurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chez les avenir toutes catégories - Chez les Benjamin toutes catégories - Chez les juniors toutes catégories <p>La compétition étant sur le serveur en toutes catégories pour mixer les séries, les relais seront nagés et récompensés en dames, Messieurs et Mixte selon les catégories suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avenirs - Benjamin - Juniors-Séniors <p>La remise des récompenses pourra en fonction du programme s'effectuer le dimanche pour les épreuves du samedi.</p>
<p>Droits d'engagements</p>	<p>Voir chapitre 6 du présent règlement</p>



<http://www.cd24natation.com> <https://www.instagram.com/cd24natation>
<https://www.facebook.com/Natation24>

HORIZON 2024



12.2.14 Coupe de Noël

Bassin	25m
Catégories	Avenirs, benjamins, Juniors, Séniors
Epreuves :	Réunion 1 :
Qualificatives pour	Animation Non qualificative
Date	17/12/2/2023
Lieu	Saint Astier
Club organisateur	
Durée	1 réunion
Ouverture des portes	Réunion 1 :13h30 – 18h00 max
Echauffement	1 heure pour chaque réunion*. *L'échauffement pourra être réduit pour respecter les horaires d'ouverture de la piscine.
Type de compétition	Individuelle Référence Départementale Performances insérées dans la base de données fédérale
Modalités d'accès	Tous les nageurs licenciés « Compétiteur » peuvent participer à ces compétitions + NPT et licences à 2€
Droits d'engagements	1,50€ l'engagement

12.3

Calendrier FFN NC

Calendrier Natation Course 2023

This calendar shows the schedule for swimming competitions from January to December 2023. It includes various events such as 'Juniors', 'Nationale 2', 'Elite 50', 'Open d'Été', and 'Elite 25m'. Key dates are highlighted with red and blue boxes, and specific events are marked with numbers 1 through 5. Logos for 'FRANCE', 'LEN EUROPEAN AQUATICS', and 'FINA' are visible. A vertical banner on the right side reads 'Interclubs Toutes Catégories'.

12.4

Calendrier Ligue NC

CALENDRIER 2023

CALENDRIER 2023

This calendar provides a detailed monthly schedule for swimming events from January to December 2023. It lists specific dates and locations for various competitions, including 'Meeting Aimé-Brouste BORDEAUX', 'Meeting Arena Christian LETEURE POITIERS', 'Meeting Roger NOBLET BAYONNE', and 'Meeting national d'AGEN'. It also mentions 'Championnats de France', 'Championnats régionaux', and 'Championnats de Ligue'. A vertical banner on the right side reads 'INTERCLUBS TOUTES CATEGORIES'. At the bottom, there are several colored boxes indicating the scope of the events: 'France JUNIORS 26 MARS - N2 01 MAI - ELITE 29 MAI', 'France JUNIORS 25m 31 AOÛT', 'France JEUNES 03 DECEMBRE', 'Meetings label régional Jun-Sen qualificatifs France juniors', 'Meetings label National qualificatifs France juniors-N2-élite - Open', 'Meetings label Av, Benjamins qualificatifs aux championnats de ligue', 'Meetings label régional Jun-Sen qualificatifs aux championnats de ligue', and 'Championnats de Ligue qualificatifs aux France Junéites et open'.



<http://www.cd24natation.com> <https://www.instagram.com/cd24natation>
<https://www.facebook.com/Natation24>

HORIZON 2024



12.5 Natation Artistique

Calendrier Natation Artistique

2022 - 2023

Nouvelle Aquitaine

septembre 2022		octobre 2022		novembre 2022		décembre 2022		janvier 2023		février 2023		mars 2023		avril 2023		mai 2023		juin 2023		juillet 2023	
jeu 01	Reunion commission Visa	sam 01		mar 01		jeu 01		dim 01		mar 01		mer 01		sam 01		dim 01		jeu 01		sam 01	Championnat de France Séniors TC
ven 02		dim 02		mer 02		ven 02		lun 02		jeu 02		jeu 02		dim 02	Regat Nicolas Bédouin G&B???	mer 02		ven 02		dim 02	
sam 03		lun 03		jeu 03		sam 03		mar 03		ven 03		ven 03		lun 03		mar 03		sam 03		lun 03	Challenge Régional Poitiers
dim 04		mar 04		ven 04		dim 04	Action avenir et jeunes	mer 04		jeu 04		jeu 04		dim 04		mar 04		ven 04		dim 04	
lun 05		mer 05		sam 05	Formation nouvelle natation en visio	lun 05		jeu 05		dim 05		dim 05	Regat seniors Périgord	mer 05		ven 05		lun 05		mer 05	
mar 06		jeu 06		dim 06		mar 06		ven 06		lun 06		lun 06		jeu 06		sam 06		mar 06		jeu 06	
mer 07		ven 07		lun 07		mer 07		sam 07		jeu 07		mar 07		dim 07		dim 07		lun 07		mer 07	
jeu 08		sam 08		mar 08		jeu 08		dim 08		mer 08		mer 08		jeu 08		lun 08		jeu 08		sam 08	
ven 09		dim 09	action pontons G&B/ACAP Périgord	mar 09		ven 09		lun 09		jeu 09		jeu 09		dim 09		mar 09		ven 09		dim 09	
sam 10		lun 10		jeu 10		sam 10		mar 10		ven 10		ven 10		lun 10		mer 10		sam 10		lun 10	
dim 11		mar 11		ven 11		dim 11	Synchronisat zone nord Limoges et sud Poitiers	lun 11		mer 11		mar 11		jeu 11		dim 11		lun 11		mer 11	N2 Avenir TC Périgord Occitane
lun 12		mer 12		ven 12		lun 12		jeu 12		dim 12		dim 12		mer 12		ven 12		lun 12		mer 12	
mar 13		jeu 13	action pontons CEP Poitiers / Rég. MA ANDOUILLÉ	mar 13		ven 13		lun 13		jeu 13		lun 13		jeu 13	Championnat de France Juniors ANDES	mar 13		ven 13		jeu 13	
jeu 14		ven 14		sam 14		lun 14		mer 14		jeu 14		mer 14		ven 14		dim 14		lun 14		mer 14	
ven 15		sam 15		lun 15		mer 15	Action avenir et jeunes	jeu 15		dim 15		mer 15		jeu 15		lun 15		mer 15		ven 15	
ven 16		dim 16	Synchronisat zone sud Bordeaux et nord Poitiers	mar 16		ven 16		lun 16		jeu 16		jeu 16		dim 16		mar 16		ven 16		dim 16	
sam 17		lun 17		jeu 17		sam 17	Championnat de France River Ais en Provence	mar 17		ven 17		ven 17		lun 17		mer 17		sam 17		lun 17	
dim 18		mer 18		ven 18		dim 18		lun 18		sam 18		sam 18		mar 18		jeu 18		dim 18		mer 18	
lun 19		mer 19		ven 19		lun 19		jeu 19		dim 19		dim 19		mer 19		jeu 19		lun 19		mer 19	
mar 20		jeu 20		dim 20	Synchronisat zone sud la Teste et nord Périgord	mar 20		ven 20		lun 20		lun 20		jeu 20		sam 20		mer 20		jeu 20	
mer 21		ven 21		lun 21		mer 21		sam 21		jeu 21		mer 21		dim 21		mar 21		ven 21		lun 21	
jeu 22		sam 22		lun 22		jeu 22		dim 22	Colloque FFN	mer 22		mer 22		sam 22		lun 22		jeu 22		sam 22	
dim 23		mar 23	action pontons CAROUCNS à Sarlat	ven 23		dim 23		lun 23		jeu 23		jeu 23		dim 23		mar 23		ven 23		dim 23	
lun 24		mer 24		ven 24		lun 24		mer 24		jeu 24		ven 24		lun 24		mer 24		ven 24		lun 24	
dim 25		mer 25		ven 25		dim 25		lun 25		sam 25		sam 25		mer 25		jeu 25		dim 25		mer 25	
mar 26		jeu 26		sam 26	Samedi 26 AG Ligue Nouvelle Aquitaine Journées d'Autisme, Toulouse OCCITANE	lun 26		jeu 26		dim 26		dim 26		mer 26	N2 Juniors Montperrier OCCITANE	jeu 26		mer 26		jeu 26	
mer 27		ven 27		lun 27		mer 27		jeu 27		lun 27		lun 27		jeu 27		sam 27		mer 27		jeu 27	
ven 28		dim 28		mer 28		ven 28		sam 28		jeu 28		mer 28		ven 28		dim 28		lun 28		mer 28	
jeu 29		sam 29		lun 29		jeu 29	Synchronisat zone sud Bordeaux et nord Périgord	dim 29		mer 29		mer 29		ven 29		dim 29		lun 29		mer 29	Championnat de France Avenir
dim 30		mar 30	action pontons Sireway St Médard Villeneuve	ven 30		dim 30		lun 30		jeu 30		jeu 30		dim 30		mar 30		ven 30		dim 30	
lun 31		mer 31		ven 31		lun 31		mer 31		jeu 31		jeu 31		dim 31		mar 31		ven 31		lun 31	

Zone A Nouvelle Aquitaine

Zone C Occitane

Championnat et challenge régional

Organisation FFN

Synchronisat

Championnat N2 et Challenge R

Action LNA

Formation LNA

WE

Féris



12.6

Natation Maîtres

DATES	COMPETITIONS	LIEU
22/01/23	Championnat régional hiver 25m	TISSOT ou GALIN
26/02/23	Interclubs	MONT de MARSAN ROCHEFORT
18/05/23	Championnat régional été 50m	AGEN
29 Janvier 2023	Championnats de France Relais	POITIERS

DATES	COMPETITIONS	LIEUX
29 Janvier 2023	Championnats de France Relais	POITIERS ASPTT
4-5 février 2023 11- 12 février 2023 18-19 février 2023 25-26 février 2023	N II Hiver	
16 au 19 mars 2023	N I Hiver	???
1-2 avril 2023	Interclubs	???
22 au 25 juin 2023	N II été+ N I été	ANTIBES

Meetings Arc Atlantique

.Ces meetings sont déclarés « championnats départementaux » afin d'être qualificatifs pour les championnats de France Hiver et été.

- .5 novembre 2022 : 3ème Meeting Maîtres Egletons « Les Rascasses de Ventadour ».
- .27 novembre 2022 : Mont de Marsan,
- .4 décembre 2022 : Meeting Henri Théolat Poitiers .
- .15 janvier 2023 : Villenave d'Ornon.
- .5 février 2023 : Parthenay.
- .9 avril 2023 : Bergerac.
- .29 avril 2023 :Rochefort .
- .
- Meetings hors AA:
- .3 juin 2023 : PAU
- .11 juin 2023 : LANGON,

13. Documents annexes consultables sur le site du comité Départemental de natation de la Dordogne

1. 2023 CND24 SPF CA 001-0
2. Le présent document CND24 PROGRAMME ET REGLEMENTS 2023 CND24 SPF RG 001-01



3. Règlements sportifs Ligue Nouvelle-Aquitaine Natation Course (Voir dernière édition sur le site de la Ligue - C)



4. FFN Règlement Natation course



Natation Course 2023

5. FFN Règlement Natation Eau Libre



Eau Libre 2023
Sommaire

6. Règlement World Aquatics de Natation Course pour l'olympiade 2023-2025 (Version du 1^{er} mars 2023)
7. Programme sportif natation artistique LNA 2022/2023



8. Règlements sportifs Ligue Nouvelle-Aquitaine Maîtres saison 2023
9. Livret d'accompagnement Ecole de Natation Française
10. Fiche de remboursements

14. Merci

Un grand merci

- Au Conseil Départemental de La Dordogne
- Aux collectivités qui permettent gracieusement à la Natation d'avoir une place importante et de se développer,
- Au Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine
- A l'Agence du Sport (ANS), la Fédération Française de Natation, La Ligue de Natation Nouvelle Aquitaine,
- Le CDOS24 et le CROS.



Un grand merci à nos clubs, entraîneurs, dirigeants, aux officiels, aux bénévoles, aux membres du Comité Directeur et à notre salarié qui permettent l'organisation et le bon déroulement de la Natation en Dordogne et à tous les licenciés, compétiteurs ou non.

Merci et très bonne saison sportive 2023.

